



Comité régional pour la protection des falaises

Rapport annuel 2019

Présenté à l'AGA du 5 mars 2020 à Piedmont

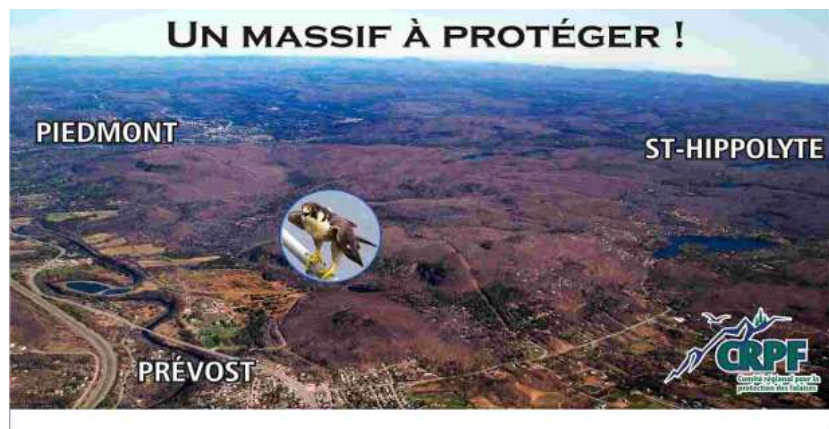
Mot du président

Chers membres et collaborateurs, bonne assemblée générale!

Depuis 2003, ce collectif citoyen qu'est le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) s'est donné comme mission de protéger les quelque 16 km² du massif des escarpements de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte.

Au fil des ans, avec ses nombreux partenaires, dont des citoyens des trois

collectivités et leurs conseils municipaux, le CRPF a atteint près de 50 % de son objectif.



Pour assurer la perpétuité de cette protection, deux réserves naturelles ont été créées soit la réserve naturelle Alfred-Kelly et la réserve naturelle du Parc-des-Falaises, respectivement propriété de Conservation de la nature Canada (CNC) et du CRPF. Ainsi reconnues par la loi québécoise sur la conservation du patrimoine naturel, ces aires protégées ont le même but ; soit de concourir à la sauvegarde du caractère, de la diversité et de l'intégrité du patrimoine naturel du Québec. En conséquence, nos deux organismes se sont engagés à respecter des objectifs de conservation, notamment par le maintien des caractéristiques naturelles et des processus écologiques de nos propriétés et ce, à perpétuité, répétons-le. Le maintien de la diversité biologique, faunique et floristique, la protection des milieux humides et forestiers, la protection des habitats abritant des espèces désignées menacées ou vulnérables ou susceptibles de l'être au cours des prochaines années, constituent le cœur du cadre de référence, le « grand parapluie de conservation » qui guide le CRPF dans sa mission.

Ajoutons que la création de ces aires protégées a toujours été faite par des négociations avec les propriétaires fonciers : certains terrains ont été acquis par don écologique,

d'autres par vente ou encore par vente à rabais mais toujours de gré à gré. La servitude écologique et la réserve naturelle en milieu privé sont aussi d'autres moyens de conservation à perpétuité que nous aurons un jour à utiliser.

A terme, la vision du CRPF est à l'effet que ce territoire soit composé d'une variété de zones protégées ayant en commun la volonté des propriétaires, dont le CRPF, d'en conserver les caractéristiques naturelles au bénéfice des générations présentes et futures.

Mission et vision obligent à une gestion centrée sur le principe de précaution. En effet, la richesse écologique du massif est exceptionnelle: les travaux de caractérisation ont permis d'identifier 433 espèces floristiques; 109 espèces d'oiseaux dont 22 espèces de rapaces, parmi les 27 présentes au Québec; au moins 8 espèces d'amphibiens et de reptiles; une douzaine d'espèces de mammifères, dont l'orignal et l'ours noir. A cette biodiversité il faut ajouter la fragilité des écosystèmes et la complexité des interactions au sein de ces derniers qui révèlent des conséquences souvent insoupçonnées.

Souhaitons que cet enjeu « grandeur nature » puisse continuer de rallier les usagers du « parc des falaises », dépasser les intérêts individuels et ainsi atteindre les intérêts collectifs de notre communauté régionale.



Claude Bourque, président

1. Le conseil d'administration et les employés du CRPF en 2019

1.1 Le conseil d'administration

Claude Bourque, président (CE)*
Laurent Besner, vice-président (CE)
Joanne Senécal, trésorière (CE)
Noëlla Daoust, secrétaire (CE) *
Robert Paré, communications (CE)*
Jean-François Boucher
Roch Harvey
Jean-Pierre Joubert
Alain Messier *
Serge Pharand*
Gilbert Tousignant

* Fin de mandat

1.2 Les employés

Ericka Thiériot, biologiste. M.Sc., coordonnatrice - protection des milieux naturels.

Paméla Parisien, adjointe aux événements. Poste temporaire (été 2019) financé en partie par Emplois d'été Canada.

2. Les comités du conseil d'administration: bilan 2019 et perspectives 2020

2.1 **Exécutif** (Claude Bourque, Laurent Besner, Joanne Sénécal, Noëlla Daoust, Robert Paré)

2.1.1 Bilan

- Révision des règlements généraux.
- Uniformisation du modèle de plan d'action des comités.
- Célébration du 15^e anniversaire du CRPF lors d'un 5 à 7 avec nos partenaires.
- Adoption de la Politique de prévention du harcèlement psychologique, discriminatoire et sexuel.

2.1.2 Perspectives

- Continuer à améliorer nos pratiques de gouvernance.
- Définir les orientations 2021-2023 avec le CA.

2.2 **Création de l'aire protégée** (Gilbert Tousignant, Jean-François Boucher, Claude Bourque, Jean-Pierre Joubert, Laurent Besner, Guy Leclair)

2.2.1 Bilan

- Acquisition d'un terrain de 18 ha à Prévost.
- Acquisition d'un terrain de 19 ha à Piedmont.
- Poursuite de discussions avec des propriétaires dans les trois municipalités (Piedmont, Prévost, Saint-Hippolyte).

2.2.2 Perspectives

- Continuer à faire progresser les dossiers potentiels.
- Finaliser une ou deux acquisitions à des fins de protection à perpétuité.
- **Délibérer sur les** limites du territoire à protéger.



Terrain nouvellement protégé. Photo par Gilles Dufour.

2.3 Gestion de l'aire protégée (Claude Bourque, Denis Paquette, Pierre Dupuy, Nathalie Gendron)

2.3.1 Bilan

- Démarche de reconnaissance de réserve naturelle pour les terrains acquis entre 2015 et 2019. En attente de la réponse du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC). Sera finalisé en 2020.
- Rédaction du premier rapport quinquennal de la réserve naturelle du Parc-des-Falaises (~~secteur Gagné-Beaulne et Labonté~~), reconnue en 2014. Le rapport quinquennal est une obligation des propriétaires de réserve naturelle envers le MELCC.
- Création d'un outil interne de gestion de l'aire protégée intitulé *Zonage de conservation du massif des falaises* en collaboration avec Conservation de la nature Canada (CNC) et Protection des oiseaux du Québec (POQ).
- Travaux d'entretien des passerelles des sentiers écologiques de Saint-Hippolyte et planification de leur remplacement complet en 2020-2021.

- Éradication du phragmite commun, plante exotique envahissante, dans un marécage d'un terrain nouvellement protégé. Sera à répéter pour les cinq prochaines années jusqu'à ce qu'il ne repousse plus.
- Poursuite de la surveillance du couple de faucons pèlerins par les bénévoles de la Vigie faucon et discussion avec CNC et le MELCC pour la mise à jour de l'entente d'escalade de glace en regard de la protection du faucon pèlerin.
- Participation aux premières rencontres de concertation entre Sylco construction et CNC, la municipalité de Piedmont et les Amis de la réserve Kelly pour faire part de nos préoccupations quant au développement immobilier au pied des falaises.
- Parution du dépliant commun aux deux réserves naturelles, en collaboration avec CNC et les Amis de la réserve Alfred-Kelly (ARAK).



Éradication du phragmite commun, plante exotique envahissante. Photos par Doris Hall.

2.3.2 Perspectives

- Reconnaissance de réserve naturelle pour les terrains acquis entre 2015 et 2019 (en cours).
- Éradication du phragmite commun
- Entretien des sentiers écologiques de Saint-Hippolyte
- Poursuivre la Vigie faucon pèlerin et participer à une rencontre avec les signataires de l'entente *Escalade de glace* conclue en 2012.

2.4 Sensibilisation et éducation (Alain Messier puis Claude Bourque par intérim, Laurent Besner)

2.4.1 Bilan

- Sortie scolaire *Sur la piste des animaux de nos forêts* en collaboration avec la Ville de Prévost et l'aide financière de l'Association des retraitées et des retraités de l'enseignement de la FNEEQ (AREF).
- *Le massif raconté par ses animaux*, activité grand public tenue en août.
- *Mon massif en automne*, activité grand public tenue en octobre.
- Participation aux journées de l'environnement de Prévost et de Saint-Hippolyte.
- Activité botanique le 9 juin 2019.



Mon massif en automne, octobre 2019. Photo par Laurent Besner.

2.4.2 Perspectives

- Nouvelle activité scolaire intitulée *École buissonnière*.
- Reprise de *Mon massif en automne*.
- Reprise de l'activité *Sur la piste des animaux de nos forêts*.
- Relance de la patrouille de sensibilisation.

2.5 **Financement** (Jean-Pierre Joubert, Gilbert Tousignant, Laurent Besner, Joanne Senécal, Sandrine Wettach, Roch Harvey)

2.5.1 Bilan

- Financement des acquisitions.
- Subvention de la municipalité de Saint-Hippolyte pour l'entretien des sentiers écologiques.
- Maintien du partenariat à long terme avec les Caisses Desjardins.
- Renouvellement du protocole avec la ville de Prévost.
- Demande au programme fédéral DEFI pour les acquisitions des quatre prochaines années (refusé).
- Course Pandora moins 24 en février 2019.

2.5.2 Perspectives

- Réaliser une levée de 50 000 \$ pour soutenir notre fonds de roulement.
- Assurer le financement des acquisitions, des activités éducatives et de l'entretien des infrastructures.
- Fin des événements Pandora 24 et Pandora -24.

2.6 **Communications** (Robert Paré, Laurent Besner, Gilbert Tousignant)

2.6.1 Bilan

- Mise à jour de nos contacts et des dates de tombée dans les médias.
- Tous les communiqués publiés ont été validés.
- Début de la rédaction du document de sollicitation pour la campagne annuelle et préparation d'un feuillet d'information.
- Soutien logistique et financier à Doris Hall dans la réalisation du Calendrier 2020 : *Les faucons pèlerins des falaises de Prévost-Piedmont*.
- Promotion des calendriers auprès des organismes locaux et de nos membres.

2.6.2 Perspectives

- Revoir les programmes de visibilité et de reconnaissance et s'assurer qu'ils soient appliqués lors des acquisitions et des événements.
- Mettre sur pied un outil qui permettra de centraliser les éléments de base servant à compléter les demandes de **subvention (mission, réalisations antérieures, rapport annuel, état financier, budget prévisionnel, liste des administrateurs etc.)**.
- Mettre à jour nos outils de communication et établir un calendrier de publication afin de systématiser nos relations avec les médias.



Calendrier 2020

3. Vie associative

3.1 Les comités de bénévoles

- Vigie faucon : Doris Hall, Suzie Bergeron, Claudette Cyr, Lyse Tremblay et Pierre Dupuy.

Nos comités peuvent aussi compter sur de nombreux collaborateurs qui agissent à titre d'observateurs occasionnels ou de répondants pour leur organisme.

3.2 Nos partenaires communautaires

- Comité de la Gare de Prévost
- Les Amis de la réserve Alfred-Kelly
- Association des propriétaires de la Réserve Ogilvy
- Héritage Plein Air du Nord
- Journal des Citoyens
- Le Sentier, journal communautaire de Saint-Hippolyte

- McGill Outdoors Club (MOC)

3.3 Autres implications au sein d'organismes de conservation

- Denis Paquette est membre de FloraQuebeca et consultant en botanique.
- Gilbert Tousignant siège aussi au conseil d'administration de l'organisme Éco-corridors laurentiens, du Journal des Citoyens et d'Abrinord (organisme de bassin versant de la rivière du Nord).
- Claude Bourque représente le CRPF au sein du comité communication et du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle Alfred-Kelly.
- Serges Péladeau représente le CRPF au sein du comité sentiers-infrastructures du comité consultatif de gestion de la réserve naturelle Alfred-Kelly.
- Serge Pharand siège au conseil d'administration de l'organisme Les Amis de la réserve Alfred-Kelly et de la Société de plein air des Pays-d'en-Haut (SOPAIR).
- Laurent Besner siège au conseil d'administration de l'organisme Héritage Plein Air du Nord.

3.4 Autres réalisations des membres du conseil d'administration

- Claude Bourque a été invité par M. Thomas Mulcair comme conférencier dans le cadre du cours *Gouvernance, ressources naturelles et conflits sociaux-environnementaux : à la recherche de solution* à l'école d'été du CÉRIUM (Université de Montréal).
- Participation de quatre membres du CA au Rendez-vous Conservation Laurentides de Éco-corridors laurentiens, le 7 juin 2019 à Morin-Heights. Gilbert Tousignant y a fait une présentation sur la collaboration du CRPF avec les municipalités.
- Le conseil d'administration a organisé une sortie rando le 24 mai pour les membres du CA et la coordonnatrice afin de tisser des liens et de mieux connaître notre territoire.
- Sortie Rando-CA jumelée à la randonnée éco-connectée d'Éco-corridors laurentiens le 14 septembre.
- Joanne Sénécal a participé au grand rendez-vous 2019 des organismes communautaires de Prévost le samedi 2 novembre.
- Présentation de la candidature de Claude Bourque au Prix Hommage bénévolat-Québec 2020

4. Nos partenaires financiers

Fondation de la faune du Québec	136 000 \$
Environnement et Changement climatique Canada	106 500 \$
Ville de Prévost	26 500 \$
Caisse Desjardins de la Rivière-du-Nord et Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut	17 500 \$
Conservation de la nature Canada (fonds fédéraux, via Habitat faunique Canada)	16 500 \$
Municipalité de Saint-Hippolyte	6 300 \$
Emplois d'été Canada	6 000 \$
Association des retraitées et retraités de l'enseignement de la FNEEQ	2 500 \$
Monsieur Rhéal Fortin, député fédéral de Rivière-du-Nord	500 \$
Madame Marguerite Blais, députée de Prévost et Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants	300 \$
Commanditaires ayant fourni des produits : Microbrasserie Dieu du Ciel!, Les Arts Gourmets, IGA marché Piché, Magasin général écologique Terre à soi, Mondou, Librairie Coopsco des Laurentides, Polar Bear's Club, Forêts et Papilles.	Plus de 3 000 \$



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Gouvernement
du Canada

5. Rapport comptable

État résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Année se terminant le 31 décembre 2019

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
PRODUITS	<u>Administration</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>	<u>Administration</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>
Subvention fédérale	-	122 950		-	-	
Subventions provinciales	300	-		-	500	
Subventions municipales	12 765	18 360		13 578	5 700	
Dons d'entreprises et institutions	3 486	151 180		8 351	103 380	
Subventions salariales	4 541	1 434		8 141	6 654	
Subvention CLD/MRC	-	-		-	8 458	
Mandats de gestion	1 518	-		-	-	
Dons et cotisations de particuliers	12 969	8 660		34 368	35 578	
Commandites + Publicité	5 000	-		3 000	6 000	
Revenus d'activités	1 622	-		1 833	-	
Revenus du fonds de dotation (Note 4)			2 220			3 108
Revenus divers + intérêts	983	-		224	-	
	43 184	302 584	2 220	69 493	166 270	3 108
				347 988		238 871
CHARGES	<u>Général</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>	<u>Général</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>

CHARGES	<u>Général</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>		<u>Général</u>	<u>Terrains</u>	<u>Dotation</u>	
Salaires et charges salariales	41 595	14 760			48 248	15 478		
Activités d'animation	3 356	10 326			753	11 984		
Communications	1 912	805			367	1 767		
Loyer	960	-			480	480		
Colloques, congrès, formation	960	-			942	-		
Intérêt & frais bancaires	806	-			276	1 283		
Services professionnels	745	14 579			3 472	9 132		
Télécommunications, Courrier & frais postaux	1 053	-			973	321		
Frais de déplacements	541	231			386	386		
Représentations, reconnaissance	416	167			325	-		
Fournitures de bureau, Réparations et entretien	418	-			1 657	-		
Frais d'affaires, Assurance et Affiliations	427	-			599	-		
Frais relatifs à l'achat de terrains	-	20 318			-	-		
Équipement et fournitures de terrain	-	4 333			-	375		
Impôts fonciers	-	3 471			-	968		
Remboursement d'aides financières	-	2 792			-	-		
	53 188	71 782	-	124 970	58 477	42 176	-	100 653
Excédent (Déficit) des produits sur les c	(10 004)	230 802	2 220	223 018	11 017	124 094	3 108	138 218
SOLDE DES FONDS								
Solde au début de l'exercice des fonds	58 057	628 975	-	687 032	77 813	471 000	-	548 813
Virements interfonds	26 010	(74 796)	48 786	-	(30 773)	33 881	(3 108)	-
Solde à la fin de l'exercice des fonds	74 063	784 981	51 006	910 050	58 057	628 975	-	687 032

BILAN

Année se terminant le 31 décembre 2018

	31 décembre 2019			31 décembre 2018		
ACTIF	Administration	Terrains	Dotation	Administration	Terrains	Dotation
Actif à court terme						
Encaisse	33 609	27 981	51 006	57 014	27 975	
Comptes clients à recevoir (note 5)	44 550			4 502		
Intérêts à recevoir	134			-		
Dépôt sur acquisition de terrains		-			10 000	
TPS et TVQ à recevoir	2 097			1 276		
Frais payé d'avance	-			381		
	<u>80 390</u>	<u>27 981</u>	<u>51 006</u>	<u>63 174</u>	<u>37 975</u>	<u>-</u>
				159 376		101 148
PASSIF						
Fournisseurs à payer	3 043	-		5 117	-	
Retenues à la sources à payer	3 284	-		-	-	
	<u>6 327</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 117</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
				6 327		5 117
ACTIFS FINANCIERS NETS	<u>74 063</u>	<u>27 981</u>	<u>51 006</u>	<u>58 057</u>	<u>37 975</u>	<u>-</u>
				153 049		96 032
ACTIFS NON FINANCIERS						
Terrains au coût, Note 3		757 000			591 000	
	<u>-</u>	<u>757 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>591 000</u>	<u>-</u>
				757 000		591 000
SOMME DES ACTIFS NETS	<u>74 063</u>	<u>784 981</u>	<u>51 006</u>	<u>58 057</u>	<u>628 975</u>	<u>-</u>
				910 050		687 032
SOLDE DES FONDS	<u>74 063</u>	<u>784 981</u>	<u>51 006</u>	<u>58 057</u>	<u>628 975</u>	<u>-</u>
				910 050		687 032

COMITÉ RÉGIONAL POUR LA PROTECTION DES FALAISES

Notes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2019

1. Statuts juridiques

Le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) a été constitué le 28 mars 2003 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses objets ont été modifiés par lettres patentes supplémentaires le 15 juin 2009. Le CRPF est un organisme à but non lucratif, reconnu comme un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. Nature des activités

Né d'une initiative citoyenne rassembleuse et mobilisatrice, le Comité régional pour la protection des falaises œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km², doté de caractéristiques écologiques justifiant sa conservation, comprenant et s'étendant derrière les escarpements de Piedmont, de Prévost et de Saint-Hippolyte.

Le CRPF accomplit sa mission en acquérant des terrains à leur juste valeur marchande, en acceptant et en faisant les démarches pour recevoir des dons à valeur écologique ou en obtenant des ententes de servitudes de conservation dans le périmètre visé. Les terrains acquis sont transformés en réserves naturelles afin de protection à perpétuité.

En plus des activités de gestion et de conservation du territoire, des activités de sensibilisation sont aussi au cœur des préoccupations du CRPF; en organisant ou gérant des activités environnementales sur les lieux mêmes du périmètre visé avec la collaboration de ressources techniques et scientifiques, et auxquels la population est invitée à participer;

À ces fins, le CRPF amasse de l'argent ou d'autres biens, par voie de souscriptions publiques ou de toute autre manière.

3. Méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

a) Comptabilité par fonds et constatation des produits

L'entreprise a opté en 2019 de présenter ses états financiers en fonction de la comptabilité par fonds affectés. Ceci consiste à créer des fonds par type d'activité. Trois fonds ont été constitués et en voici la description.

Fonds administration

Il s'agit du fonds qui administre l'entreprise et qui détient le cumul des excédents non affectés. Les produits et les charges afférents à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans ce fonds. Les apports sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons sont présentées en notes aux états financiers. Les revenus de placement sont constatés au moment où ils sont gagnés.

Fonds terrains

Ce fonds est présent pour faire l'acquisition de terrains en lien avec la mission de l'entreprise. Les produits et charges afférents à l'achat et à la gestion de terrain y sont présentés. Les apports sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée. Les promesses de dons sont présentées en notes aux états financiers.

Fonds de dotation et d'intendance

Il s'agit du fonds constituer le 25 octobre 2012 décrit à la note 4. Les produits du fonds ne sont pas grevés d'une affectation externe et sont habituellement virés au fonds administration. Dans ce fonds, les produits de placement comprennent les revenus encaissés au cours de l'exercice.

b) Immobilisations

Les terrains sont comptabilisés au coût du terrain.

Les terrains ont une superficie totale de 100 ha (247 acres) (en 2017: 65,8 ha ou 162,6 acres).

Certains terrains sont grevés d'une hypothèque conventionnelle.

4. Fonds de dotation et d'intendance

En vertu d'une entente conclue le 25 octobre 2012 entre le CRPF et la Fondation du Grand Montréal (FGM), un fonds a été institué au sein de la famille de fonds "Partenaire pour la nature. » Les argents déposés dans un fonds désigné "Fonds

du COMITÉ RÉGIONAL POUR LA PROTECTION DES FALAISES" demeurent la propriété de la Fondation du Grand Montréal de façon perpétuelle. Le CRPF en a l'usufruit. La FGM peut cependant soustraire des revenus et/ou du capital des honoraires de gestion de 1% par année calculé sur la valeur marchande du fonds à la fin de chaque mois. Le taux des honoraires de gestion est à la seule discrétion du FGM.

À titre informatif, voici la valeur du fonds de dotation de Fondation du Grand Montréal :

Solde au début de l'exercice	74 841 \$
Plus : Revenus de placement généré	2 353
Plus : Dépôt fait par le CRTF au fonds	-
Moins : Frais d'administration	<u>(364)</u>
Sous-total avant distribution	76 830 \$
Distribution du fonds vers l'organisme	<u>(2 220)</u>
Valeur comptable du fonds à la fin	<u>74 610 \$</u>
Valeur marchande du fonds à la fin de l'exercice selon Fondation du Grand Montréal	<u>76 135 \$</u>
Valeur marchande du fonds en 2018	<u>69 378 \$</u>

En vertu d'une résolution du conseil d'administration, un fonds d'intendance capitalisé a été créé et les capitaux ont été placés dans un compte séparé auprès des Caisses Desjardins. La gestion de ce compte se fait conformément à la politique de placement du CRPF adoptée le 24 janvier 2019. Valeur au 31 décembre 2019 de 51 006\$.

5. Comptes à recevoir

Voici la liste des comptes à recevoir en fin d'exercice du fonds administration :

Conservation de la Nature Canada	16 450 \$
Fondation de la Faune du Québec	27 360
Ville de Prévost	<u>740</u>
Total	<u>44 550 \$</u>

6. Engagements

En date de la signature des états financiers, le CRPF n'avait pas d'engagement concernant les dépenses annuelles d'exploitation comme l'occupation des locaux ou la location d'équipement à long terme.